

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

**AVIS n° 2025/07/03-03-CFVU**

**Enseignements hors maquettes (EHM)  
Demande de régularisation pour 2024/2025**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 3 juillet 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2021/01/19-12 CA du Conseil d'administration du 19 janvier 2021 relatif à la mise à jour du cadrage des enseignements hors maquette,

**Considérant** la demande de la Faculté d'économie et gestion (FEG) de réexaminer des heures dispensées dans le cadre d'enseignements hors maquettes, au titre de l'année universitaire 2024/2025,

**Considérant** que les dispositifs correspondent aux catégories suivantes :

- enseignements ou activités d'accompagnement pédagogique en présentiel ou à distance qui ne sont pas prévus dans la maquette d'enseignement du diplôme ;
- enseignements non porteurs d'ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits / European credits transfer system) et ne donnant pas lieu à évaluation ;

**Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Article unique:

**REND UN AVIS FAVORABLE** à la demande de régularisation des heures liées aux enseignements hors maquettes (EHM), formulée par la Faculté d'économie et gestion (FEG), au titre de l'année universitaire 2024/2025.

**Cet avis est rendu, à l'unanimité, par les membres présents ou représentés.**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 30

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

